

Document de Pierre Puissant

Retranscrit de l'original par Patrick Claude de l'association au pied du mur à Mallefougasse.

Le 26 avril 2017

Testament de Claude François Gaubert le 15 août 1870

Je soussigné, Claude-François Gaubert, agriculteur, domicilié et demeurant à Mallefougasse, canton de Saint Etienne les orgues (basses-alpes) à fait testament comme suit.

Je donne et lègue à Françoise Gaubert veuve de Claude Gaubert, ma mère ; et à Elisabeth Gaubert ma tante maternelle, veuve de Jacques Tirant, et par moitié à chacune d'elles, l'usufruit viager de tous les biens droits mobiliers et immobiliers que composeront ma succession au jour de mon décès.

Je veux que : ledit jour de mon décès, ma mère et ma tante prennent possession de cet usufruit de toute ma succession, dans la portion indiquée pour l'une et pour l'autre et qu'elles le conservent pendant leur vie sans être tenues de fournir caution pour leurs jouissances.

Tel est mon testament que j'ai écrit en entier, daté et signé de ma main.

Fait à Mallefougasse le quinze août mil huit cent soixante dix

Gaubert Claude.